HAYA

LE MAGAZINE ÉLECTORAL POUR
LES TUNISIENS DE L'ÉTRANGER
www.isie.tn / touenssa.isie.tn

Les prochaines élections législatives et présidentielles en questions !

Enjeux, préparatifs, aspects pratiques...
l'Instance supérieure indépendante pour
les élections (ISIE) nous dit tout !

GRATUIT
JUILLET 2014

VOTER EST UN DEVOIR PATRIOTIQUE.
Inscrivons-nous sur les listes électorales avant le 22 juillet.

انتخابات 2014

الهيئة العليا المستقلة للانتخابات
TUNISIE
INSTANCE SUPÉRIEURE INDÉPENDANTE POUR LES ÉLECTIONS

انتخابات
2014
نحِب تونس، مَالهْ نقَيّد
1814 | WWW.ISIE.TN

Devoir de vote

Les 24, 25 et 26 octobre prochains, le destin a voulu que vous, Tunisiens de l'étranger, soyez les premiers acteurs de cette double élection législative et présidentielle qui s'achèvera les 21, 22 et 23 novembre ou le 28 décembre en cas de deuxième tour.
Plus que jamais l'heure est à la mobilisation ! La stabilité, la sécurité et la construction démocratique passent par un message fort provenant des urnes. Pour cela, ne laissez pas les autres choisir à votre place, votez nombreux !
Aux concitoyens qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, sachez que vous avez jusqu'au 22 juillet à minuit pour le faire soit par Internet, soit en vous rendant à la représentation consulaire la plus proche ou en Tunisie pendant vos vacances.
Ensemble, faisons gagner la démocratie ! Faisons gagner la Tunisie !

الهيئة العليا المستقلة للانتخابات
TUNISIE
INSTANCE SUPERIEURE INDEPENDANTE POUR LES ELECTIONS

Patriotiquement vôtre

Mohamed Chafik Sarsar
Président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE)
www.isie.tn / touenssa.isie.tn

Magazine édité par l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE)
Siège social : 19, rue Ibn Aljazzar, Lafayette Tunis 1002 – Tunisie
Maquette et contenu : tunisiensdumonde.com/mag00216
Crédits photos : www.imagesdetunisie.com
Photo de couverture et photos intérieures prises sur le Tanit (CTN)
Tirage : 100 000 exemplaires (juillet 2014)
Imprimé en Tunisie
Magazine gratuit : Ne peut être vendu et à ne pas jeter sur la voie publique.

Des élections pour faire demain

La démocratie en tunisie est en marche et tout Tunisien peut en être fier, mais il lui faut encore apporter sa pierre à l'édifice en accomplissant son devoir de citoyen le 26 octobre 2014 pour les élections législatives, et le 23 novembre 2014 pour le premier tour des présidentielles.

Ces deux dates sont un temps fort qui clôt une phase transitionnelle complexe et met le pays sur sa trajectoire future. Il y a un choix à faire et nous devons tous y participer. Ce scrutin est la fondation de ce que vous voudrez que soit la Tunisie de demain, celle que vous allez léguer à vos enfants, mais surtout celle que vous avez participé à créer depuis le 14 janvier 2011.

Voter signifie agir en citoyen responsable, conscient des enjeux, et qui entend s'exprimer à travers les urnes. L'étape est aussi importante que cruciale : la légitimité électorale donnée à la prochaine Assemblée lui permettra de mettre en place de manière effective la constitution, de travailler à la stabilisation du pays, à la remise en route des institutions et à la relance économique. Tous les choix à venir seront pris par l'Assemblée : elle va décider de la stratégie internationale du pays, mais aussi et surtout de ce qui importe aux Tunisiens, c'est-à-dire les choix en matière de santé, d'éducation, d'environnement, de questions sociales et sociétales, de lois. Tout ce qui bâtit l'édifice d'une nation.

Pour cela, elle doit être représentative de tous les Tunisiens, dont vous. Les représentants que vous aurez désignés seront vos porte-parole, tout comme le Président que vous aurez élu sera issu du choix d'un peuple. **Aujourd'hui, quelles que soient vos orientations politiques, la Tunisie a besoin de vos voix. S'inscrire sur les listes des électeurs et accomplir son devoir électoral n'est pas une simple action citoyenne mais un acte patriotique.**

Aucun de vous ne peut être absent à ces rendez-vous, essentiels pour confirmer la construction d'une démocratie.

لمن سيبلغ 18 سنة

إذا كنت ستبلغ من العمر 18 سنة كاملة في اليوم السابق للاقتراع، بادر باستخراج بطاقة تعريف وطنية لتتمكن من التسجيل لانتخابات 2014.

إن عملية التسجيل شرط أساسي للتصويت في الانتخابات.

لمزيد من المعلومات يمكنك الاتصال بمركز النداء 1814

تسجيل الأقارب

يمكنك تسجيل أقاربك (الزوج والزوجة، الأب والأم، الجد والجدة، الأبناء، الأحفاد) بمكاتب التسجيل شرط الاستظهار بوثيقة هويتك وهوية المعني بالأمر.

• التصويت شخصي ويمنع التصويت بالوكالة.

لمزيد من المعلومات يمكنك الاتصال بمركز النداء 1814

التسجيل في الخارج

إذا كنت تونسياً مقيماً بالخارج وترغب في التصويت بالخارج، يمكنك التسجيل عبر الواب أو في مكاتب التسجيل بمراكز البعثات الديبلوماسية والقنصلية أو بمكاتب التسجيل داخل الجمهورية .

إذا كنت ترغب في التصويت داخل الجمهورية، يجب عليك التوجه إلى مكتب التسجيل والاستظهار ببطاقة تعريف وطنية أو جواز سفر يتضمن عدد بطاقة التعريف الوطنية.

يمكن استعمال خدمة الواب للتثبت من مركز الاقتراع أو لتغييره ولا يمكن تغيير مركز الاقتراع عبر الواب إلا مرة واحدة. وللتغيير مرة ثانية، يجب التوجه إلى مكتب التسجيل.

لمزيد من المعلومات يمكنك الاتصال بمركز النداء 1814

انتخاب 2014

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AVANT LE 22 JUILLET 2014

Élections en bref

Pour qui va-t-on voter ?

Les élections vont se dérouler en deux temps : le premier, celui des législatives, va désigner, pour un mandat de cinq ans, une assemblée de 217 élus, et le second un président de la République.

Le déroulement du scrutin

Pour les élections législatives, il suffira de vous présenter une seule fois aux urnes afin de voter pour la liste de votre choix : 217 élus seront ainsi désignés par ce scrutin dont 18 représenteront les Tunisiens de l'étranger. Le mode de scrutin adopté pour les législatives est à la proportionnelle « au plus fort reste », sans seuil minimal, le même que celui des élections pour la constituante de 2011.
Les présidentielles auront lieu après les législatives et vous voterez pour des candidats indépendants ou désignés par des partis. Le mode de scrutin adopté est majoritaire à deux tours. c'est-à-dire qu'en cas de majorité absolue, soit plus de 50 % des voix, remportée par un seul candidat au premier tour, un second tour ne sera pas nécessaire. Faute de majorité absolue, un second tour est organisé. Dans ce cas, le candidat qui remporte le plus de voix est élu.

Quel est le rôle de l'Assemblée ?

Au centre de la machine démocratique, son rôle est de représenter le peuple, de légiférer et d'exercer un contrôle de l'action gouvernementale. L'équilibre des différentes forces politiques au sein de l'Assemblée est l'unique garant contre toute forme de dictature et de la représentativité réelle de la volonté des citoyens.

Quelle est la fonction du Président ?

Le président de la République n'a plus les pouvoirs les plus étendus, la constitution lui attribue le rôle de tête de file de la diplomatie tunisienne et de chef suprême des forces armées. L'exécutif est désormais du ressort du chef du gouvernement.

Le rôle des élus à l'étranger ?

Les députés représentant les Tunisiens de l'étranger, au nombre de 20, sont chargés de porter les problématiques de leurs électeurs pour susciter des débats et des prises de décisions allant jusqu'à l'adoption de lois visant à la préservation des intérêts de leurs administrés.

Combien d'élus pour les Tunisiens de l'étranger ?

CIRCONSCRIPTION	TERRITOIRES	MANDATS DE DÉPUTÉS EN JEU
France 1	Consulats de Paris, Pantin et Strasbourg	5
France 2	Consulats de Lyon, Toulouse, Grenoble, Nice et Marseille	5
Italie	Italie	3
Canada	Amériques et reste de l'Europe	2
Abou Dabi	Pays arabes et reste du monde	2
Allemagne	Allemagne	1
	Total	18

انتخابات 2014

Agenda électoral *

Inscription des électeurs : du 23 juin au 22 juillet 2014
2 et 3 août 2014 : publication des listes des électeurs

Législatives

Du 6 juillet au 26 octobre 2014 :
période électorale législative
Du 6 juillet au 3 octobre 2014 :
pré-campagne de préélection
22 au 29 août 2014 :
dépôt des listes de candidatures
24 septembre 2014 :
dernier délai pour la publication des listes de candidatures
1er octobre au 22 octobre 2014 :
campagne électorale à l'étranger
Du 4 au 24 octobre 2014 :
campagne électorale en Tunisie
24, 25, 26 octobre 2014 :
vote des Tunisiens à l'étranger
26 octobre 2014 :
vote en Tunisie

Présidentielles

A partir du 3 août 2014 :
début de la campagne de préélection
12 au 26 septembre 2014 :
dépôt des candidatures pour les présidentielles
21, 22, 23 novembre 2014 :
vote à l'étranger
23 novembre 2014 :
vote premier tour
26 novembre :
dernier délai pour la proclamation des résultats préliminaires des présidentielles
Avant fin d'année 2014 :
vote deuxième tour

*Sous réserve de la finalisation et l'adoption du planning définitif.

URGENT

Inscriptions sur les listes électorales, c'est maintenant !

Mode d'emploi

Quel que soit le mode que vous choisissez pour vous inscrire, vous devez être muni de votre passeport ou de votre carte d'identité nationale.

Vous pouvez vous inscrire sur :

- **Internet : via le site https://touenssa.isie.tn**
En cas de dysfonctionnement, alerter aussitôt les bureaux de l'Irie et l'Isie par mail. Pour France1 : reclamation.irie.france1@isie.tn
- France2 : reclamation.irie.france2@isie.tn
en précisant : votre nom et prénom, votre numéro de passeport, sa date de délivrance et d'expiration, votre date et lieu de naissance et votre numéro de carte d'identité nationale si vous l'avez.
- **Auprès des consulats :**
Lors de votre inscription auprès des bureaux consulaires, exigez un reçu.
- **Par téléphone :**
Via le Centre d'appel pour tous les Tunisiens à l'étranger + 33 1 84 14 18 14
- **En Tunisie :** si vous êtes en vacances en Tunisie, vous pouvez vous inscrire par Internet ou auprès de tout bureau d'inscription sur présentation de votre CIN ou de votre passeport.

Dans tous les cas, vous pouvez vérifier par SMS que vous êtes bien inscrit en composant le : *195* votre numéro de carte d'identité #

IMPORTANT

- **Si vous vous êtes inscrit volontairement à l'étranger en 2011** dans l'un des bureaux alloués à cet effet, vous pouvez vérifier la présence de votre nom sur les listes en utilisant le service Web touenssa.isie.tn
- **Si vous ne vous êtes pas inscrit en 2011** et que vous souhaitez voter à l'étranger, vous pouvez vous inscrire en utilisant votre passeport ou votre carte d'identité nationale, à travers l'un des moyens suivants :
  - Les bureaux d'inscription se trouvant dans les missions diplomatiques et consulaires
  - Le service Web touenssa.isie.tn
  - Les bureaux d'inscription en Tunisie se trouvant dans les bureaux régionaux de l'ISIE, les municipalités, les circonscriptions, les délégations, les bureaux de poste, les centres commerciaux et les grandes gares.

Vous êtes bientôt majeur ?

Si vous avez 18 ans révolus le jour précédant les élections, vous pourrez participer à ces élections à conditions de procéder à votre inscription dans les délais utiles (avant le 22 juillet 2014).

L'ISIE, en bref

L'instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) est une instance publique indépendante dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et administrative. Sa mission principale consiste à assurer des élections démocratiques, pluralistes, intègres et transparentes.

Elle se compose d'une commission centrale ayant son siège à Tunis et de commissions au niveau des circonscriptions électorales dont les sièges sont situés aux chefs-lieux des gouvernorats et aux sièges des missions diplomatiques. La commission centrale fixe la composition et la structure des sous-commissions.

Son président actuel est Mohamed Chafik Sarsar. Mme Faouzia Drissi Bouacida est la représentante des Tunisiens résidents à l'étranger. Ses 500 collaborateurs, véritables forces vives de l'ISIE, apportent leurs compétences aussi précieuses que plurielles : logistique, juridique, financière, marketing & communication, sécurité...

Faouzia Drissi Bouacida

+ d'infos : www.isie.tn / Facebook : Instance Supérieure Indépendante pour les Elections
Twitter : @ISIETN

A l'étranger, les IRIEs (Instances régionales)

CIRCONS.	TERRITOIRES	ADRESSE	E-mail	TEL.
France 1	Consulats de Paris, Pantin et Strasbourg	Consulat général de Paris, 17, rue de Lübeck, 75116 Paris	irie.france1@isie.tn	+33 1 53 70 69 82
France 2	Consulats de Lyon, Toulouse, Grenoble, Nice et Marseille	Maison du Tunisien, 2, rue Jemmappes 13001 Marseille	irie.francesud@gmail.com	+33 4 86 94 51 72
Allemagne	Allemagne	Lindenallee 16, 14050 Berlin (Charlottenburg)	info@irie-de	+49 30 36 41 07 45
Canada	Amériques et reste de l'Europe	1255 Université , suite 307-Montréal, Québec Canada H3B 3B4	irie.canada@isie.tn	non communiqué
Italie	Italie	Consolato Generale Tunisino a Roma, via di Montecristo, 2 00141 Roma	irie.italie@gmail.com	+39 0 68 17 44 48
Abou Dabi	Pays arabes et reste du monde	Embassy of the Republic of Tunisia P.O.Box: 4166 Abu Dhabi United Arab Emirates	irie.arabe.2014@gmail.com	(+)971 50 771-2317

انتخابات 2014

Questions vérité !

Bug des inscriptions sur Internet

La plateforme d'inscription Internet touenssa.isie.tn a révélé le défaut d'actualisation de la base de données officielle des passeports. En conséquence, tous nos concitoyens qui ont renouvelé leur passeport après 2011 ne sont pas reconnus par le système et n'ont pu procéder à leur inscription online. Pour sortir de l'impasse, les services informatiques de l'ISIE ont procédé dans l'urgence à de nouveaux développements pour autoriser les inscriptions Internet via la carte d'identité nationale (le passeport n'étant plus obligatoire). cette nouvelle application totalement sécurisée est opérationnelle sur touenssa.isie.tn depuis le lundi 07 juillet à 13h00 (heure tunisienne).

Indépendance

L'ISIE et les IRIEs sont des instances qui assurent la mise en place de l'ensemble du processus électoral. elles agissent en toute indépendance et n'ont aucun rapport avec les partis politiques, même ceux qui sont représentés à l'actuelle Assemblée nationale constituante.

Relations avec les consulats

Une convention a été établie avec le ministère des Affaires étrangères afin que, pour des raisons pratiques, les citoyens résidant à l'étranger puissent s'inscrire auprès des consulats. Cette démarche s'effectue selon les modalités établies par l'ISIE et n'est entachée par aucune manœuvre politique de quelque bord que ce soit.

Transparence

A tout moment, les citoyens inscrits peuvent vérifier que leur nom est bien sur les listes des électeurs. Il leur suffit de composer le *195* votre numéro de carte d'identité #. Ils ont aussi accès, sur le site de l'ISIE, à toutes les informations inhérentes aux élections.

Observateurs de la société civile

Les observateurs de la société civile, dont Atide et Mourakiboune, suivent de près le processus d'inscriptions, veillent à l'application de la loi en matière électorale et relèvent les moindres défaillances. En déterminant les éventuelles failles, ils incitent l'ISIE à les corriger.

انتخاب 2014
INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AVANT LE 22 JUILLET 2014

TRIBUNE CITOYENNE

Ne pas voter, une faute grave !

Ne pas voter est une faute grave. Il faut au contraire se mobiliser massivement car cette double élection législative et présidentielle revêt des enjeux capitaux et vitaux. Pour la période qui s'annonce, **la Tunisie va devoir faire des choix cruciaux : économie, sécurité, société, développement dans les régions, lutte contre la pauvreté, immigration...** Autant de raisons pour ne pas laisser les autres décider pour nous !

À l'occasion des législatives, nous élisons un député qui sera notre relais avec le pays et les administrations tunisiennes à l'étranger (consulats...), et portera notre voix au sein de l'Assemblée.

A ceux qui déclarent vouloir délégitimer le « système » en boycottant le vote, mettre en doute la transparence ou l'indépendance des élections, ne pas faire confiance à la classe politique tunisienne, nous répondons que la seule voix pour vous faire entendre est dans le vote. une démocratie ne se construit pas sur facebook, mais dans les urnes !

A ceux qui hésitent encore, **prenez néanmoins le temps de vous inscrire avant le 22 juillet prochain car c'est OBLIGATOIRE.** Sans inscription, vous ne pourrez pas voter. En vous inscrivant, vous vous donnez du temps supplémentaire à la réflexion.

Samir (Paris)

En octobre prochain, je donne une chance à la Tunisie, je vote !

انتخابات 2014

Témoignages : Allez-vous voter ?

Mohamed, 66 ans, retraité à Marseille (France)
OUI. Même si je ne pense pas le plus grand bien de cette classe politique en Tunisie. ils me donnent tous l'impression de courir après le « korsi » et les avantages. Malgré tout, je n'ai jamais voté avant et là je compte le faire, et j'incite toute ma famille à en faire de même. Le pays traverse une période difficile, il faut qu'on s'exprime !

Sonia, 29 ans, étudiante à Hambourg (Allemagne)
NON. Je n'ai pas du tout confiance dans l'intégrité de ces élections. Boycotter est pour moi une façon de ne pas légitimer ce scrutin. En plus à quoi ça sert puisqu'on nous promet la victoire de l'un ou l'autre des deux grands partis.

Jamila, 44 ans, employée administrative à Milan (Italie)
OUI. J'avais voté en 2011 et je referai mon devoir cette année. Je suis très déçue de l'évolution du pays depuis trois ans. Là, je voterai pour le candidat capable de nous garantir la sécurité et sauver nos familles de la misère !

Yazid, 33 ans, ingénieur à Abou Dabi (Émirats unis)
OUI. Sans hésiter je ferai mon devoir patriotique. En 2011, j'avais voté à Paris et là je viens de m'installer à Abou Dabi. J'espère que les élections seront mieux organisées qu'en 2011 où j'avais assisté à des choses un peu « louches ». À l'ISIE de nous apporter toutes les garanties !

Amin, 21 ans, demandeur d'emploi à Paris (France)
NON. Je ne me sens pas du tout concerné. Je vais au « bled » une fois tous les deux ans et je ne suis pas trop ce qui se passe là-bas. Ma vie est ici et en ce moment je cherche surtout à me stabiliser avec un bon travail. Mais j'en parlerai à mes parents car eux ça les concerne beaucoup plus. Je sais que mon père rêverait de retourner vivre là-bas.

Drôle mais sérieux !

avec Lotfi Ben Sassi

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE RATER SON AVION ET RATER SON VOTE ?
LE PROCHAIN AVION C'EST DANS QUELQUES HEURES ET LE PROCHAIN VOTE C'EST DANS CINQ ANS !
LOTFI

REGAGNER LE CŒUR DE LA TUNISIE, ÇA PREND UN JOUR EN BATEAU, TROIS HEURES EN AVION ET DEUX MINUTES EN S'INSCRIVANT SUR LES LISTES ÉLECTORALES !
LOTFI

انتخابات
2014
نحِب تونس، مَالهْ نقَيّد
1814 | WWW.ISIE.TN